



BRETIGNY

A S I C E



CUGY



FROIDEVILLE



MORRENS

Association Scolaire Intercommunale de Cugy et Environs

Préavis 18-2021

Rapport de gestion et comptes 2020



Association Scolaire Intercommunale de Cugy et Environs

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les déléguées et délégués,

Se fondant sur les dispositions légales de l'article 125b de la "Loi sur les Communes (LC) du 28 février 1956", le Comité de direction de l'Association scolaire intercommunale de Cugy et environs a l'honneur de vous soumettre son rapport sur la gestion et les comptes pour l'année 2020.

Cugy, le 5 février 2021

Au nom du Comité de direction

J.-P. Sterchi

C. Bovay

Table des matières

1. Comité de direction	
1.1 Composition	3
1.2 Affaires traitées	4
1.3 Finances.....	5
2. Bâtiments	
2.1 La Combe	7
2.2 Cugy	10
2.3 Bretigny.....	10
2.4 Froideville	10
2.5 Morrens	10
2.6 Inventaire des salles de classe	11
2.7 Nombre d'élèves par commune.....	11
2.8 Etude démographique.....	12
2.9 Vision ASICE 2035.....	13
2.10 Situation mobilier scolaire	14
3. ASICE employeur	
3.1 Informations générales	15
3.2 Secrétariat et gestion des comptes.....	18
3.3 Conciergerie	20
3.4 Bibliothèque intercommunale du Haut-Talent	21
3.5 Devoirs surveillés.....	24
3.6 Personnel de surveillance.....	24
3.7 Cantine de la Combe et zone de pique-nique	25
3.8 Cantine de Froideville	26
3.9 Centre animation	27
4. Affaires scolaires	
4.1 Grille horaire	28
4.2 Indemnisation de repas.....	29
4.3 Salles de gymnastique	29
4.4 Piscine	29
4.5 Sports scolaires facultatifs.....	30
4.6 Matériel de musique.....	30
4.7 Caravane dentaire.....	31
4.8 Assurance complémentaire des élèves	31
4.9 Courses et camps.....	32
4.10 Caisses de classe	32
4.11 Animations culturelles	32
5. Transports scolaires	
5.1 Règlement	32
5.2 Organisation des transports scolaires	32
5.3 Organisation des courses spéciales	33
5.4 Appel d'offres	33
6. Conseil intercommunal	
6.1 Composition	34
6.2 Séances.....	35
7. Conseil d'établissement	
7.1 Composition	36
7.2 Rapport d'activité.....	36
8. Conclusion	39

RAPPORT DE GESTION 2020 DU COMITE DE DIRECTION

1. Comité de direction

1.1 Composition

Composition du Comité de direction du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020

Municipaux des écoles	
Président	M. Jean-Pierre Sterchi, Cugy
Vice-présidente	Mme Katia Cruchon, Morrens
	Mme Seema Ney, Bretigny
	M. Pierre-Alain Witzig, Froideville
Secrétaire	Mme Chantal Bovay

Les tâches sont réparties de la manière suivante :

- | | | |
|---|---|---------------------|
| 1 | Direction
Administration
Finances
Développement de l'association | Jean-Pierre Sterchi |
| 2 | Transports
PPLS | Katia Cruchon |
| 3 | Bibliothèque
Parascolaire hors UAPE
Lien Ecole - EFAJE - UAPE | Seema Ney |
| 4 | Bâtiment de la Combe
Espaces extérieurs de la Combe
Mobilier scolaire | Pierre-Alain Witzig |

La directrice de l'établissement assiste partiellement à toutes les séances du Comité de direction en fonction des points concernant plus spécifiquement l'école.

Séances du CoDir

Le Comité de direction s'est réuni à 12 reprises : les 10 janvier, 14 février, 6 mars, 3 avril, 8 mai, 29 mai, 26 juin, 19 août, 11 septembre, 2 octobre, 13 novembre et 4 décembre.

1.2 Affaires traitées

Les affaires portées à l'ordre du jour des séances du Comité de direction ont été nombreuses.

Le préavis suivant a été proposé au Conseil intercommunal et accepté par ce dernier :

- N° 17/2020 – Rapport de gestion et comptes 2019

Le Conseil intercommunal s'est aussi déterminé sur les budgets 2021

- Budget scolaire et budget parascolaire 2021

Les autres principaux sujets ayant retenu l'attention du Comité de direction sont les suivants :

- la gestion des comptes 2020 ;
- la mise en place des normes sanitaires suite à la COVID-19 ;
- l'analyse et la décision des dérogations d'enclassements ;
- l'entretien du bâtiment ;
- la collaboration avec la société MicroGis et l'école pour l'organisation des transports scolaires et des courses spéciales ;
- l'étude d'un appel d'offres pour les transports scolaires et courses spéciales ;
- la gestion des collaborateurs et collaboratrices ;
- l'engagement du responsable du centre d'animation ;
- l'engagement d'une animatrice pour janvier 2021 ;
- l'engagement d'une boursière ;
- l'organisation des cantines et de la zone pique-nique ;
- la mise en place d'un programme de gestion des cantines ;
- la collaboration avec le traiteur ;
- la collaboration avec les UAPE ;
- la mise en place des devoirs surveillés ;
- l'organisation de la surveillance des enfants entre les horaires scolaires et les transports scolaires ;
- l'étude et la mise en œuvre de l'accueil parascolaire des 7 et 8P, obligatoire dès début 2021 ainsi que le démarrage du centre d'animation ;
- la gestion administrative des camps et courses scolaires ;
- l'étude de l'entretien des bornes Wifi ;
- la facturation d'une part des transports pour les élèves de la Bérallaz ;
- l'étude de l'évolution démographique ;
- l'étude des besoins en locaux scolaires et de l'implantation de futurs bâtiments ;
- l'étude de la mise en conformité de notre chaudière à plaquettes ;
- la rédaction des communications mensuelles aux municipalités ;
- L'évolution de la caravane dentaire et l'analyse d'une alternative locale.

1.3 Finances

Gestion et comptes 2019

La gestion et les comptes 2019 ont été acceptés par le Conseil intercommunal le 9 juin 2020.

Pour la clôture de cette année comptable, c'est un total de charges de CHF 4'705'470.77 pour le primaire et le secondaire. Ce qui représente un coût de CHF 4'677.41 par élève (1'006 élèves au total pour nos quatre communes), le coût de l'élève au niveau du budget 2019 était de CHF 4'787.37 (1033 élèves).

La fiduciaire Fidinter a procédé à une vérification succincte des comptes 2019.

Budgets 2021

Comme mis en place en 2019, le budget 2021 a été scindé en deux parties, avec un budget scolaire et un budget parascolaire.

Le budget scolaire 2021 de l'ASICE a été accepté par le Conseil intercommunal lors de sa séance du 29 septembre 2020.

Malheureusement une erreur était présente dans le budget 2021 présenté au Conseil intercommunal. La location des classes de Morrens de CHF 51'583.35 bien que présente dans le tableau a été omise dans le total. Le Préfet a été informé de cette erreur et il a jugé, qu'au vu du montant, cela ne représentait pas une différence qui méritait de convoquer le Conseil pour approuver ce budget corrigé lors d'une séance extraordinaire. Le montant concerné représente 1,05% du montant total des charges.

Le total des charges prévues se monte à CHF 4'878'376.00 pour une estimation de 1041 élèves, soit un coût à l'élève de CHF 4'686.24. Dans le budget 2020 celui-ci était de CHF 4'647.49.

Le budget parascolaire 2021 de l'ASICE a été également accepté par le Conseil intercommunal lors de sa séance du 29 septembre 2020.

Le total des charges du budget parascolaire est de CHF 438'733.30, soit un coût de l'élève (uniquement basé sur les 7P à 11S, 492 élèves) de CHF 891.73. Ce budget inclut la seconde partie du lancement de l'accueil des 7P à 11S avec l'arrivée d'une deuxième professionnelle et l'installation du Centre d'animation au rez-de-chaussée du bâtiment du Motty durant l'été 2021.

Tarifs pour les écolages

Nous rappelons que selon la décision 138, établie par Mme Lyon - ancienne Cheffe du département de la formation, de la jeunesse et de la culture, concernant les articles 133 et 138 de la LEO, les tarifs d'écolages ont été fixés de la manière suivante :

- CHF 1'300.00 lorsqu'un élève est au bénéfice d'une dérogation à l'aire de recrutement
- CHF 1'500.00 lorsqu'un élève est transféré d'un établissement à un autre
- CHF 4'000.00 lorsqu'un élève intègre une classe Sport-Art-Etudes constituée à cet effet
- CHF 1'300.00 lorsqu'un élève intègre une classe Sport-Art-Etudes qui est existante.

Ecolages pour les élèves de Montheron

Pour les élèves venant de Montheron, sauf exception pour les élèves de la Bérallaz, une nouvelle convention a été établie en 2016 avec la Commune de Lausanne. Le tarif est de 4'500.00 par élève.

Pour les élèves de la Bérallaz, qui sont des élèves dont la plupart des parents ne sont pas domiciliés sur le territoire lausannois, le tarif normal est appliqué, soit CHF 1'300.00 par élève. Ce montant est facturé à la commune de domicile des parents ou à la Ville de Lausanne pour les enfants sous tutelle.

En nous basant sur ces mêmes articles, nous avons pu dès l'année scolaire 2017-2018, facturer une part des transports scolaires à la Fondation Bellet, en charge de la Bérallaz. Pour l'année 2020 c'est un montant de CHF 4'137.25 qui a été facturé.

2. Bâtiments

Location de classes

Le montant des locations des salles de classe et les montants des charges différent selon l'ancienneté des bâtiments :

- CHF 35'000.00 pour les bâtiments neufs (bâtiments en cours d'amortissement)
- CHF 12'000.00 pour les bâtiments rénovés (bâtiments amortis qui ont fait l'objet d'une rénovation lourde avec dépose d'un préavis)
- CHF 5'000.00 pour les bâtiments anciens (bâtiments amortis qui ont fait l'objet d'un entretien courant)

Quant à la somme allouée pour l'entretien, elle reste fixée à 11'000.00 francs par local par année.

Ces montants sont entrés en vigueur dès janvier 2020.

2.1 La Combe

Le collège de la Combe possède 16 salles de classe et est entièrement occupé par des élèves du secondaire (9 à 11^{ème}). Ce bâtiment dispose d'autre part de deux salles de gymnastique, d'une cantine scolaire et d'une petite bibliothèque aménagée en 2018, d'une salle de musique, d'une salle de cuisine, d'une salle de sciences complète et d'une deuxième salle de sciences partiellement équipée, ainsi que d'une salle d'arts visuels.

Ce collège abrite aussi la direction et le secrétariat de notre établissement scolaire, ainsi que plusieurs locaux annexes (infirmerie, orientation professionnelle, économat, conciergerie, local des maîtres de sport).

Entretien du bâtiment

L'entretien du bâtiment a essentiellement porté sur :

- la réparation de moteurs des stores qui cassent ;
- la réparation de dégâts causés par les élèves (par exemples, vitre, tables, chaises, WC, portes, ...);
- la réfection du sol dans les classes 101 et 201 ;
- la réparation de la clôture du terrain de football côté parking et côté Chavanne suite à des déprédations ;
- l'installation de fermetures par badges pour la salle de musique et les salles de sport;
- l'installation de rideaux obscurcissants dans les salles situées du côté est du bâtiment
- l'entretien du terrain de sport ;
- l'entretien des alentours du bâtiment ;
- de petites réparations diverses.

Dégâts

Il y a de nombreux dégâts (meublier dessiné ou tailladé, vitrage cassé, WC souillé, treillis cisailé, etc.) faits par les élèves ou autres personnes en dehors de l'école, mais nous n'arrivons malheureusement pas souvent à trouver les responsables.

Wifi

Le Comité de direction a mandaté M. Besson de la société Computis pour la gestion du réseau Wifi de la Combe. Les communes de l'ASICE travaillent également avec cette société. Nous avons ainsi un seul prestataire pour tous les problèmes de connexion.

Serrures

Le système de fermeture avec des badges remplace progressivement celui des clés. Après avoir équipé en 2018 la 2^{ème} porte d'entrée et le secrétariat, nous avons poursuivi ces installations sur la porte principale du bâtiment, la cantine scolaire et la salle des maîtres en 2019. En 2020 c'est la salle de musique et les salles de sport qui ont été équipées de badges.

Chauffage – approvisionnement

C'est toujours l'Association du triage Mèbre-Talent qui nous fournit les copeaux. La qualité livrée donne entière satisfaction à notre concierge.

Chaudière

Suite aux nouvelles normes en vigueur pour les chaudières à bois, un contrôle a été fait par la Direction générale de l'environnement en janvier 2018 et notre chauffage ne correspond pas aux normes actuelles. Plusieurs modifications ont été apportées mais elles ne sont pas suffisantes pour la mise en conformité complète. Notre installation émet trop de particules fines et un électrofiltre doit être impérativement installé. Le délai fixé pour la mise en conformité est au 31.12.2022.

Le CoDir étudie toujours toutes les possibilités et reviendra auprès du Conseil intercommunal avec une proposition en 2021. Après avoir contacté diverses entreprises dont le Bureau d'ingénieurs qui avait été mandaté lors de la construction du collège, il semble que nous ayons enfin trouvé une solution qui permettrait de conserver le bureau du concierge.

Un contrat de maintenance comprenant le chauffage et les conduites ainsi que les sous-stations a été signé pour 2021 avec la Romande énergie. Nous aurons ainsi un seul interlocuteur pour la gestion de notre système de chauffage. Précisons que jusqu'à présent nous avons un contrat de maintenance uniquement pour la chaufferie auprès de la société Entretec.

Chauffage à distance

Enfin, le Chauffage à distance (CAD) a été prolongé afin d'inclure le Centre de vie enfantine (CVE) situé en face de la place de jeu, au chemin de la Chavanne. Pour rappel, ce CVE comprendra une garderie de 44 places et l'UAPE de Cugy de 96 places. Le prolongement du CAD sera mis en activité en janvier 2021 et l'ASICE facturera les charges de chauffage à l'EFAJE.

Utilisation des locaux par le conservatoire

Selon la Loi sur les Ecoles de Musique (LEM), les communes ou associations doivent aider les conservatoires ou écoles de musique reconnues à la mise en place de leurs cours. Selon la LEM, la mise à disposition des locaux n'est pas facturée. L'ASICE encourage donc l'enseignement de la musique en proposant gracieusement la salle de musique au Conservatoire du Gros-de-Vaud et à celui du P'tit Conservatoire du Haut-Talent. Malheureusement durant cette année, en raison des normes sanitaires, cette salle a très peu été utilisée.

Parking

La Commune de Cugy vend des macarons permettant le stationnement aux abords des collèges pour les enseignant-e-s, le personnel administratif et le personnel de la garderie Arc-en-Ciel et de l'UAPE. Lorsque le parking scolaire est complet, les détenteurs de macarons peuvent stationner gratuitement sur le parking payant de la Cavenettaz. En contrepartie, des contrôles sont effectués afin de garantir l'usage exclusif des parkings aux ayants-droit entre 7h et 17h.

Parking vélo

Le CoDir a été informé, dans le courant du mois de décembre, qu'il y a des vols et déprédations répétés sous le couvert à vélo. Virginie Dorthé nous a également informé qu'il arrive également que du vandalisme ait lieu sur les voitures des enseignant-e-s.

Le Comité de direction s'interroge sur la mise en place de caméras supplémentaires vers le bâtiment de la Combe. Cependant, ces dernières ne pouvant pas être actionnées durant les heures scolaires, cette solution ne résoudrait sans doute pas l'entier des problèmes. Ce point sera traité en 2021.

Contrôle de la qualité de l'eau

A la suite d'un contrôle de la qualité de l'eau dans les douches, nous avons reçu un courrier de l'office de la consommation nous priant de mettre aux normes le taux de Legionella dans la douche pour personnes handicapées d'ici à fin décembre. Un délai supplémentaire a été demandé, car il était difficile de faire des modifications dans un temps aussi court. Un nouveau délai au 31 mars nous a été octroyé.

Afin de résoudre ce problème, un système by-pass sera installé en début d'année prochaine.

Autres sites Scolaires

2.2 Cugy

Collège de l'Epi d'Or

Le préau supérieur du collège a dû être complètement refait en raison de nombreuses déformations qui s'étaient progressivement révélées depuis la construction du bâtiment en 2015. En outre depuis sa mise en service, ce collège connaissait des problèmes d'étanchéité au niveau de la salle des maîtres et d'une manière générale, des salles du sous-sol. Une expertise a été effectuée afin de déterminer les responsabilités entre l'entreprise générale et les entreprises concernées. Une entente ayant été obtenue à ce niveau, les travaux ont pu avoir lieu, en grande partie durant les vacances d'automne 2020. L'étanchéité et l'isolation ont été complètement changées et c'est un revêtement de dalles qui a été choisi dorénavant pour ce préau.

2.3 Bretigny

Dès août 2020, la commune de Bretigny a à nouveau mis à disposition les salles de la Maison de Ville (salles du clocher), l'école ayant besoin d'y mettre une salle ACT&ACM et une salle d'appui. Les aménagements nécessaires ont été réalisés (mobilier, contrat de nettoyage, etc.) pour que ces salles puissent être fonctionnelles dès la rentrée scolaire.

2.4 Froideville

Dans sa séance du 8 décembre, le Conseil communal a accepté le préavis pour la construction de deux salles de classe supplémentaires pour la rentrée d'août 2021.

2.5 Morrens

Le collège de La Marionnaz a été l'objet de rénovations progressives de peintures intérieures. Ces travaux se sont terminés en octobre 2020.

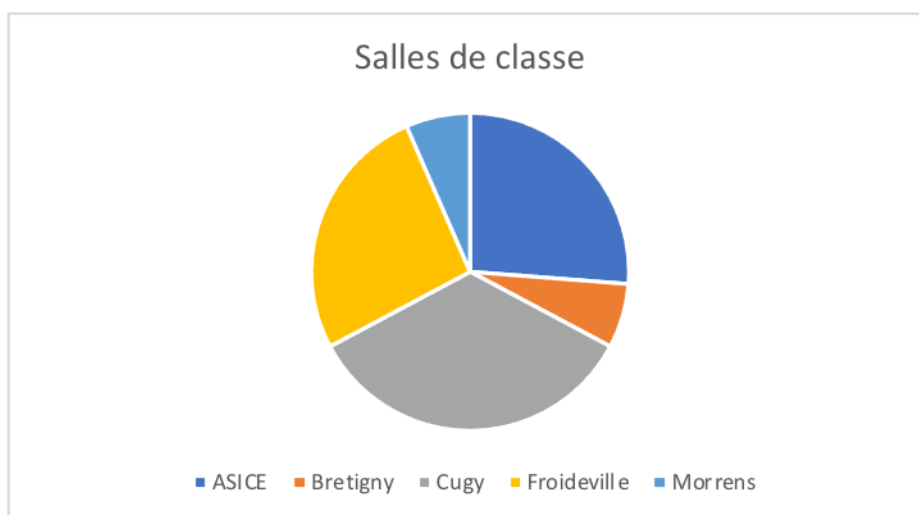
La salle de gym a également fait l'objet d'améliorations à la demande de la Direction scolaire, tels que l'aménagement d'un local vestiaire pour les enseignants, d'une main courante à l'escalier, d'armoires supplémentaires pour le rangement du matériel, d'une réparation de supports pour l'entreposage du matériel et de travaux de peinture.

D'autre part, l'école ayant besoin de disposer d'une salle ACT&ACM qui fait aussi office d'espace ressource, un espace a été aménagé à cet effet dans le collège de la Marionnaz.

2.6 Inventaire des salles de classe 2020

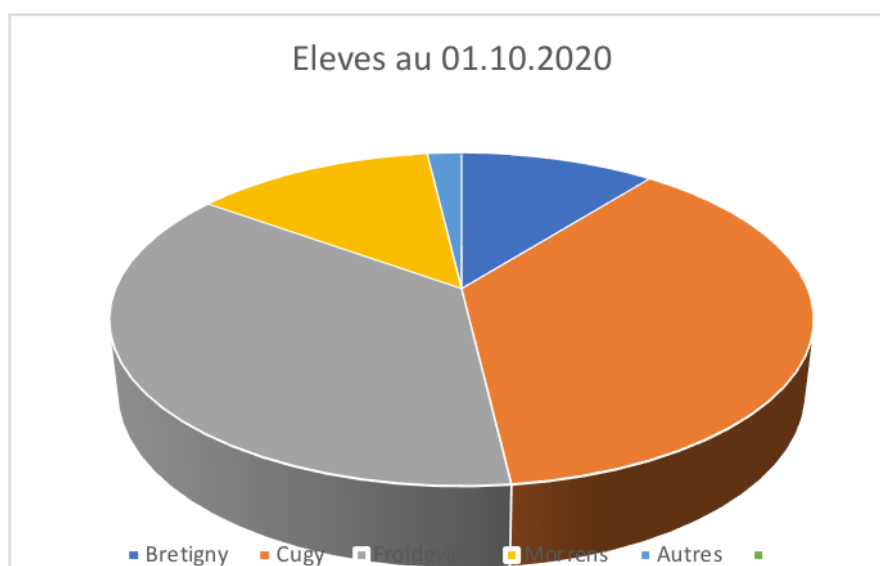
Notre établissement compte 58 salles de classe (42 au secteur primaire et 16 au secondaire) :

1	ASICE	16 salles de classe
2	Bretigny	4 salles de classe
3	Cugy	18 salles de classe
4	Froideville	16 salles de classe
5	Morrens	4 salles de classe



2.7 Nombre d'élèves par commune au 1^{er} octobre 2020

1	Bretigny	114 élèves
2	Cugy	400 élèves
3	Froideville	393 élèves
4	Morrens	141 élèves
5	Autres (y compris Montheron)	20 élèves
	Total :	1068 élèves



2.8 Etude démographique

Il y a eu une augmentation marquée du nombre d'élèves qui sont entrés en 1P en 2020 avec 112 enfants (nombre le plus important depuis la constitution de l'Établissement scolaire) et nous pouvons constater, d'après les données des contrôles des habitants, que cette tendance se prolongera durant quelques années.

Une analyse plus fine, par commune, des effectifs des élèves de 1P fait état d'un nombre record à Froideville (45 élèves), d'effectifs plus élevés qu'habituellement à Bretigny et Morrens et d'une stagnation à Cugy. Les effectifs des élèves de 1-2P à Bretigny et Morrens dépassent le nombre d'élèves admissible pour constituer une classe. Avec 25 élèves à Bretigny et 29 à Morrens, il est nécessaire de déplacer des élèves sur Cugy. A Froideville, le nombre de salles de classe étant insuffisant pour accueillir l'effectif de 1P, une classe entière a dû être déplacée sur Cugy à la rentrée d'août 2020. Le constat est limpide : l'établissement scolaire occupe l'entier des salles à disposition et en fonction de la localisation des effectifs chargés, des déplacements d'élèves du secteur primaire sont nécessaires. Ces déplacements sont contraires au principe de maintenir les jeunes élèves dans leur village d'une part et d'autre part, ils ne conviennent pas aux parents qui l'ont signifié clairement (pétition en 2020 à Froideville). Il est impératif que l'ASICE et les communes fournissent quelques salles supplémentaires à l'Établissement scolaire à court terme afin de permettre une meilleure planification du secteur primaire. Un manque de salles de classe est relevé essentiellement à Froideville et à Morrens.

Tableau des élèves au 01.10.2020

Niveau	Bretigny	Cugy	Froideville	Montheron	Morrens	Autre	Total
1P	15	35	45		17		112
2P	10	31	34		12		87
3P	7	33	31	1	14	1	87
4P	9	27	24		9		69
5P	10	42	36	2	12		102
6P	11	36	42		11		100
7P	11	38	36	3	12		100
8P	11	33	37	1	8		90
7-8EIP	1	3	2	2	4		12
Total P	85	278	287	9	99	1	759
9VG	13	25	26	3	6		73
9VP	4	19	12	1	9		45
10VG	4	17	15	3	5		44
10VP	1	22	11		6		40
11VG	3	19	26	2	7	1	58
11VP	4	20	16		9		49
Total S	29	122	106	9	42	1	309
Total	114	400	393	18	141	2	1068

2.9 Vision ASICE 2035

Le Comité de direction a poursuivi son étude en collaboration avec une délégation de la Direction organisation et planification (DOP) du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC), de la direction de l'Établissement scolaire et des communes afin d'établir les besoins en matière de salles de cours et de salles spéciales.

Les résultats de ce travail ont été présentés aux Municipalités lors d'une séance extraordinaire le 30 juin 2020.

Le Comité de direction souhaite maintenir, dans la mesure du possible, les classes de 1 à 6P sur chaque commune.

Un Comité de pilotage a été nommé afin de se pencher sur tous les besoins scolaires. Celui-ci est constitué des quatre syndics et de deux membres du Comité de direction. La Directrice est invitée aux séances.

Le Comité de direction et de l'ASICE et la commune de Cugy ont mandaté le bureau GEA Vallotton et Chanard SA afin d'analyser tous les besoins en locaux et étudier les possibilités d'extension pour le secteur secondaire et primaire sur Cugy.

- Il a été constaté, pour le secteur primaire, qu'il manquait pour la rentrée d'août 2021, 2 salles de classe sur Morrens, 2 salles de classe sur Froideville et 1 salle de classe sur Cugy
- Pour le secteur secondaire à court terme : 2 salles de classes, 2 salles de dégagement et 1 salle multi-usages
- Pour le secteur secondaire, les besoins à moyen terme sont : 1 salle des maîtres, 2 bureaux pour les doyen-ne-s, 1 complément à l'économat, 1 grand réfectoire/aula, 1 salle TM, 1 salle de sciences
- Besoins pour tous les élèves : 1 bibliothèque, 4 locaux PPLS, 1 piscine intercommunale
- Pour l'ASICE, les besoins sont : 2 bureaux (à court terme) et 1 local d'accueil (moyen terme)

Les communes ont été informées des besoins urgents du secteur primaire.

De plus, la directrice de l'Établissement scolaire et le président du CoDir de l'ASICE ont présenté les résultats du travail du groupe Vision ASICE 2035 aux Conseils communaux de Cugy et de Froideville en fin d'année 2020.

Le Copil et le Comité de direction, en collaboration avec le bureau GEA, poursuivront leur étude d'agrandissement du secteur secondaire et primaire à Cugy sur 2021. Le Conseil intercommunal sera informé de l'évolution de ce dossier au printemps 2021.

2.10 Mobilier scolaire

Nous avons eu besoin de mobilier supplémentaire pour la rentrée d'août. Nous avons dû équiper deux nouvelles classes enfantines (tables, chaises, bureaux enseignants, corps de bureaux, chaises) et il a fallu racheter quelques armoires et étagères. Le préavis étant épuisé, nous avons pris le montant nécessaire dans le fonds mobilier. Ce fonds était de CHF 75'147.40 au 1^{er} janvier 2020 et nous avons effectués des dépenses pour un montant de CHF 43'232.95. Le solde au 31.12.2020 est donc de CHF 31'914.45.

3 ASICE employeur

3.1 Informations générales

Site internet

Notre site internet est régulièrement mis à jour.

Les parents vont désormais sur le site pour inscrire les enfants à la cantine ou aux devoirs surveillés et consulter les dernières informations ou nouveautés.

Les membres de la commission de gestion ainsi que ceux du Conseil intercommunal reçoivent l'ordre du jour et le matériel nécessaire aux séances par le biais de celui-ci.

Communications du CoDir aux municipalités

Le CoDir envoie, après chaque séance du Comité de direction, un document intitulé « Informations aux municipalités » résumant les éléments importants de la séance mensuelle en une page aux quatre municipalités.

Affaires parascolaires

Cantines

Nous rappelons ci-dessous les coûts des repas :

- Repas chaud de 7 P à 11 P : 12.00 par repas
- Sandwich et salade : 6.00 /pièce
- Zone pique-nique : gratuite

Un programme de gestion des cantines a été installé dans le cours de l'été afin d'améliorer le service pour les parents et simplifier la gestion pour notre secrétariat. Le programme « Mon portail » permet en tout temps aux parents de modifier l'inscription de leur enfant ou de l'excuser. Les parents chargent leur compte afin que les repas puissent être débités au fur et à mesure.

Si un enfant est absent à la cantine, les parents reçoivent une notification. Le plus souvent il s'agit d'une absence pour maladie qui n'a pas été annoncée. Nos responsables de cantines prennent également contact avec les parents si elles ne reçoivent pas rapidement une explication.

Toutes ces informations sont automatiques, elles se déclenchent dès que le personnel de cantine valide les repas de midi. Le programme « Mon portail » donne entière satisfaction et est un bon outil de contrôle des présences afin que les parents puissent être informés rapidement en cas d'absence de leur enfant.

Accueil parascolaire des 7-8P – Centre d'animation 7-11^e

Le budget 2020, présenté au Conseil intercommunal en septembre, tenait compte de la première phase de la mise en place d'un centre d'animation pour les jeunes.

En novembre 2019, le Conseil intercommunal avait accepté le préavis pour un centre qui accueillerait les enfants de la 7^{ème} à la 11^{ème} années.

A la suite à cette acceptation, le CoDir a engagé un professionnel au 1^{er} juin 2020, M. Corentin Wicki. Ce dernier est allé se présenter dans les classes durant le mois de juin et a ainsi pu faire connaître le lancement de ce centre aux jeunes de nos communes.

Ce centre d'animation socioculturel pour les jeunes est prévu au rez-de-chaussée du bâtiment du Motty sur Cugy. Cet espace est actuellement occupé par la Garderie Arc-en Ciel qui déménagera en principe en juillet 2021 au Centre de Vie enfantine de la commune de Cugy qui accueillera également l'UAPE de Cugy. Le centre d'animation occupe, pour cette première année, la cantine scolaire de la Combe. Cela n'est pas idéal mais permet de lancer progressivement cet accueil. Pour rappel, les communes avaient l'obligation de proposer un tel accueil pour les 7-8 P dès le 1^{er} janvier 2021 (la date a cependant été repoussée d'une année en raison de la pandémie Covid-19).

Cet accueil se déroule sur midi et de 15h15 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Notre animateur gère également les présences des élèves de 7-8P grâce au logiciel « Mon portail ». Rappelons que l'accueil des 9-11 S est libre.

Une deuxième professionnelle, Mme Bea Veiga, a été engagée pour le 1^{er} janvier 2021. Elle se rendra sur le site de Froideville à midi afin de garantir un accueil professionnel sur le temps de midi aux 7-8P scolarisés sur Froideville puis à Cugy pour l'accueil de l'après-midi. Pour cet accueil de fin de journée, l'accueil se fait uniquement à Cugy mais est ouvert aux 7-11 de toutes nos communes. Le transport des élèves de Froideville pour s'y rendre est remboursé par l'ASICE.

Béatrice Veiga aura également un rôle de travailleuse sociale de proximité (ou hors mur) et ira à la rencontre de notre jeunesse dans nos différentes communes.

UAPE

Avec la mise en place d'une UAPE sur Morrens à la rentrée d'août 2019, tous les enfants de 1 à 6P dont les parents ont besoin d'une structure d'accueil ont trouvé une place. L'ASICE n'a donc plus eu besoin de mettre en place un accueil supplémentaire sur midi.

Mandat Canton-ASICE

A la fin des transactions menées en 2018, il reste un 12% d'ETP payé par l'ASICE à l'Établissement scolaire sur la convention Canton-ASICE. Cela concerne des tâches qu'il est plus cohérent de laisser à l'école (organisation des sports facultatifs, soutien administratif aux organisations de spectacles, intervention pour surveillance – santé – prévention – sécurité, appui aux visites médicales et contrôles dentaires, prévention routière, rapports avec la Police et rédaction du rapport annuel de l'établissement). Les autres tâches sont effectuées par le secrétariat de l'ASICE et par un mandataire en charge de la gestion de l'organisation des transports scolaires et des courses spéciales depuis la rentrée d'août 2019.

Dès cette rentrée d'août, c'est CarPostal qui gère directement la gestion des courses spéciales, cette entreprise ayant ajouté cette gestion à son service.

La nouvelle convention Canton-ASICE a été acceptée et signée en 2018.

Médecin scolaire

Depuis juin 2019, c'est le Dr Gehriger, pédiatre installé au Mont-sur-Lausanne, qui est nommé en qualité de médecin scolaire pour notre établissement.

Projet Lift

Le concierge de la Combe depuis plusieurs années s'occupe d'un jeune le mercredi après-midi dans le cadre du projet Lift. Au cours de l'année 2020, en raison du Covid, un seul jeune a été engagé par l'ASICE pour un contrat de deux mois.

Notre concierge est prêt à poursuivre sa collaboration au projet « Lift » en 2021. De plus, il participe également à la journée « Mon'Apprentissage » organisée au Mont. Cette journée permet la présentation de différents métiers à nos jeunes.

Entretiens du personnel

En raison de la pandémie, les entretiens du personnel ont été annulés cette année.

Le Comité de direction a donc avisé son personnel que ces entretiens étaient annulés sur 2020 mais qu'il restait à disposition si une personne souhaitait s'entretenir avec son ou sa supérieur-e hiérarchique.

Engagement d'une boursière

Afin de seconder Chantal Bovay qui a de plus en plus de travail avec l'évolution de l'ASICE, le Comité de direction a pris la décision d'augmenter les ETP d'un 20%. Comme Mme Yesica Lopez n'avait pas la possibilité d'augmenter son taux de 20% en raison de son second emploi, le Comité de direction a décidé de remplacer Mme Lopez par une boursière à 40 %.

Mme Claudia Schneuwly a été engagée et a débuté son activité au 1^{er} octobre dernier.

Cantines scolaires

Avec la mise en place du programme « Mon portail » durant l'été, il y a eu quelques modifications de personnel dans nos cantines.

Pour Froideville, c'est Mme Miserez et pour Cugy, Mme Sonia Marti qui ont été formées à la gestion de ce programme. Mme Sonia Marti est également la responsable du programme « Mon portail », c'est ainsi elle qui a géré les inscriptions et qui a secondé les parents dans cette mise en place.

Absences du personnel

Cette année nous avons dû faire face à un nouveau problème. Lors de la réouverture des écoles en mai à la suite du semi-confinement, nous avons dû prendre la décision de protéger la grande partie de notre personnel (âgé de plus de 60 ans) et d'engager des jeunes étudiant-e-s pour la surveillance aux arrêts de bus.

Rallye d'été

Pour répondre à la remarque du personnel de l'ASICE qui relevait que chaque secteur ne rencontrait pas assez souvent le personnel des autres secteurs, Chantal Bovay a proposé au CoDir d'organiser un rallye pour le personnel en 2019.

Un rallye avait donc eu lieu en 2019 sur Cugy. Celui-ci ayant rencontré un vif succès, il a été reconduit. Cette année il a eu lieu en septembre sur Froideville. C'est l'équipe qui a gagné qui organisera le prochain rallye.

Collation de fin d'année

Chaque année, à mi-décembre, le Comité de direction organise un apéritif dînatoire pour le personnel de l'ASICE. Cette année, en raison des normes sanitaires, cela n'a pas pu être organisé. Un panier surprise a été offert à tout le personnel et un apéritif en ligne a été organisé.

3.2 Secrétariat et gestion des comptes

Fonction	Titulaire	Taux d'occupation	Entrée fonction en	Date de sortie
Secrétaire-comptable d'association intercommunale	Chantal Bovay	60 %	1 ^{er} février 2009	
Secrétaire-comptable adjointe	Yesica Lopez	20 %	1 ^{er} octobre 2016	30 septembre 2020
Auxiliaire	Sonia Marti	4h maximum/semaine scolaire	1 ^{er} juin 2018	
Boursière	Claudia Schneuwly	40 %	1 ^{er} octobre 2020	

Nous avons pu constater que la charge de travail de notre secrétariat augmente chaque année. Malgré l'engagement en 2018 de Mme Sonia Marti pour quelques heures par semaine, notre secrétariat est toujours surchargé. Chantal Bovay veille à ce que son adjointe et son auxiliaire ne dépassent pas leur quota d'heures mais c'est elle qui fait de nombreuses heures supplémentaires. A fin décembre, il lui restait 75 heures supplémentaires à récupérer.

Sonia Marti s'occupe principalement de la gestion des courses et camps, de la facturation des salles du collège, des envois multiples et de la tenue du site internet.

Yesica Lopez s'occupait principalement de la saisie comptable et de la facturation des repas (1^{er} semestre), des devoirs surveillés et de la saisie des salaires. Elle effectuait également des remplacements de personnel à la cantine ou à la surveillance du bus. Yesica Lopez ne travaille plus pour le secrétariat depuis le 30 septembre, mais elle fait toujours partie de notre personnel. Elle s'occupe de la cantine 2 fois par semaine à midi et elle participe certains jours aux activités du centre d'animation en tant qu'auxiliaire.

Chantal Bovay gère les ressources humaines, s'occupe du secrétariat et établit les procès-verbaux du CoDir et du C.I. Elle gère également les mails et les différents courriers reçus et les comptes de l'ASICE. Elle seconde les membres du Comité dans leurs différentes tâches.

Elle est en contact avec l'école, le canton, la préfecture, les conducteurs et consudtrices, les parents, les enseignant-e-s, le service de conciergerie, l'équipe de la bibliothèque et l'équipe du Centre d'animation.

Claudia Schneuwly a repris la saisie comptable et elle se familiarise avec le programme de gestion des salaires et l'organisation de l'ASICE. Chantal Bovay l'accompagnera dans le bouclage de l'année 2020 en début 2021 puis elle lui laissera toute la partie comptable.

Séance avec le Préfet

Cette année, toujours en raison du Covid, il n'y a pas eu de contrôle annuel des procès-verbaux, des préavis, des statuts et règlements à la Préfecture. Le Préfet espère pouvoir reprendre ses contrôles en 2021.

3.3 Conciergerie

Personnel de conciergerie

Le collège de la Combe compte sur l'année 2020 un total de 2,1 ETP auxquels s'ajoute la présence de deux apprentis. Sweety Melchior qui avait été engagée en tant qu'auxiliaire en 2019 pour parer les absences dans ce service a été mise un peu plus à contribution en raison de la pandémie et des travaux de désinfections supplémentaires.

Durant cette année particulière, Adel Tamer a géré le stock de lingettes et produits de désinfection pour les bâtiments scolaires de nos 4 communes.

Fonction	Titulaire	Taux d'occupation	Entrée en fonction
Conciergerie	Adel Tamer	100 %	1 ^{er} juin 2017
Auxiliaire de conciergerie	Maria Helena Ermida Oruguela Da Silva	60 %	19 août 2008
Auxiliaire de conciergerie	Anna Regina Queiros Rodrigues	50 %	1 ^{er} septembre 2011
Auxiliaire de conciergerie	Sweety Melchior	Sur appel	1 ^{er} juin 2019
Apprenti CFC	Benoît Semoroz	100 %	1 ^{er} août 2018
Apprenti AFP	Siwar Tiryaki	100 %	1 ^{er} août 2020

Le responsable du bâtiment, M. Pierre-Alain Witzig se rend auprès de M. Tamer une fois par semaine pour faire le suivi des dossiers en cours.

Apprenti CFC

Benoît Semoroz, qui a été engagé comme apprenti CFC à partir d'août 2018, donne entière satisfaction tant à Adel Tamer qu'à l'ASICE. De plus, il obtient de très bons résultats aux cours.

Apprenti AFP

Siwar Tiryaki a été engagé comme apprenti AFP d'agent d'exploitation au 1^{er} août 2020. Il donne entière satisfaction à notre équipe de conciergerie et il a obtenu de très bonnes notes aux cours. Relevons qu'il n'est pas facile de commencer son apprentissage dans le contexte Covid.

Nettoyages d'été

Le Comité de direction a pris la décision d'engager à nouveau des jeunes élèves terminant leur scolarité pour aider aux nettoyages d'été en 2020. Cependant, comme nous n'avons pas reçu de postulations d'élèves, nous avons engagé des gymnasiens-ne-s. Ceux-ci et celles-ci nous ont donné entière satisfaction.

3.4 Bibliothèque intercommunale du Haut Talent

La bibliothèque comprend en 2020 le personnel suivant :

Fonction	Titulaire	Taux d'occupation	Entrée en fonction
Bibliothécaire	Lucie Perdrizat	90 %	1 ^{er} mai 2017
AID	Fabrice Jungo	60%	1 ^{er} janvier 2018
Auxiliaire de bibliothèque	Nathalie Cachelin	8h00/semaine	1 ^{er} août 2017
Auxiliaire de bibliothèque	Sonia Marti	5h00/semaine	26 août 2019

La répartition des charges de salaires se fait de la manière suivante :

- Temps scolaire à charge de la DGEO
- Temps parascolaire à charge de l'ASICE
- Temps public Morrens à charge de la commune de Morrens (selon convention)
- Temps public Froideville à charge de la commune de Froideville (selon convention)

Bilan général (rapport de Lucie Perdrizat, bibliothécaire)

Cette année a été fortement chamboulée par la situation sanitaire, avec notamment une longue fermeture au printemps et l'annulation de plusieurs manifestations publiques. Toutefois, l'équipe de la bibliothèque a pu poursuivre et mener à bien plusieurs projets importants. La mise en place d'un service de «Livres à l'emporter» durant le semi-confinement est un bon exemple de ce qu'il a fallu faire pour que le livre reste accessible. La forte demande de la part des lecteurs et lectrices dès la réouverture et la fréquentation des activités publiques montrent que la lecture reste un besoin important et une activité appréciée.

Travail sur les collections

Nous avons continué l'important travail d'acquisition afin de constituer le fonds scolaire et d' étoffer les collections, notamment avec des documentaires, romans pour la jeunesse et les adolescent-e-s. Nous avons toutefois réalisé moins d'acquisitions que les années précédentes, à cause du retard de l'octroi des budgets, dû à la crise sanitaire du printemps.

Par ailleurs, nous avons mis en place un processus permettant le «prêt interbibliothèques» entre les collections de nos trois sites, pour faciliter l'accès des lecteurs et lectrices à toutes nos collections et rationaliser les acquisitions. Cela fonctionne bien et les lecteurs et lectrices sont satisfaits de bénéficier de ces ressources.

En parallèle, nous avons réalisé d'importants changements sur le site jeunesse de Morrens. Nous avons mis l'accélérateur pour informatiser la gestion du fonds de notre site de Morrens, enfin équipé d'un ordinateur durant l'été. Le catalogage des collections y est suffisamment avancé pour que l'on puisse faire les opérations de prêt dès la rentrée de janvier 2021. Durant le printemps, nous avons effectué un « désherbage » des collections. Cette opération permet de retirer les documents anciens ou dont l'information est caduque, afin de mieux mettre en valeur les nouveautés parmi la collection. Du même coup, nous avons pu acquérir du nouveau mobilier et réaménager les espaces. Cela améliore la sécurité, le confort et la circulation des usagers dans les espaces dévolus aux différents types de documents ou à la lecture sur place.

Sur le site de Froideville, nous avons également réaménagé le secteur des premières lectures : les documents sont maintenant disposés de face, ce qui améliore leur accessibilité pour les jeunes lecteurs et lectrices. La signalétique a également été améliorée, avec une meilleure visibilité et plus d'uniformité.

Enfin, nous avons enrichi le catalogue en ligne avec des sélections thématiques : nouveautés, coups de cœur, BD adultes, livres audios, etc. Cela a permis une meilleure accessibilité aux collections durant le semi-confinement de ce printemps, quand le public devait recourir au service de «Livres à l'emporter» et choisir ses lectures sur catalogue.

Prestations scolaires

Du côté de l'école, la bibliothèque a fourni des services à une majorité des classes, surtout sous forme de prêt de documents et de visites des classes à la bibliothèque. Nous avons pu proposer des animations pédagogiques pour tous les degrés du primaire et avons réalisé plusieurs interventions «à la carte» dans des classes secondaires. D'autres animations sont en cours d'élaboration, afin d'étoffer ce catalogue.

Une activité qui mérite d'être mentionnée : dans le cadre des JOJ Lausanne 2020, une classe de Froideville a été sacrée première de toutes les classes de 8^e année du canton, à l'épreuve du «Pentathlon des bibliothèques scolaires», animation réalisée dans tous les collèges du canton. Les élèves ont reçu des félicitations officielles, médailles et coupe olympique.

Animations publiques

Malgré la pandémie, la bibliothèque a tout de même pu organiser plusieurs animations culturelles:

- «J'suis polyglotte»: Une exposition autour des langues et du multiculturalisme, avec des activités pour les classes
- Trois animations (conteries, spectacles et lectures de kamishibaï) pour le public jeunesse
- Un spectacle de contes pour les adultes
- Mise en ligne de matériel durant le confinement du printemps autour des événements annulés (printemps de la poésie, «Né Pour Lire», etc.)
- Poursuite des clubs de lecture pour les enfants et développement d'un programme d'activités ludiques lors des ouvertures parascolaires à Morrens, afin d'inviter les lecteurs à habiter le lieu.

Usages et fréquentation des lecteurs et lectrices

Le public de la bibliothèque s'est agrandi de plusieurs familles récemment arrivées dans les communes de l'ASICE. On constate également que les adultes qui accompagnent des enfants découvrent volontiers les collections qui leur sont adressées et que de plus en plus d'adultes fréquentent la bibliothèque «pour eux-mêmes».

La circulation des usagers vers le site principal de Froideville augmente également, principalement pour les familles qui y trouvent un plus large choix de collections.

La collaboration avec les UAPE et le centre d'animation est appréciée et permet aux élèves de fréquenter les locaux durant les périodes parascolaires.

Ressources humaines

L'équipe de la bibliothèque a pu se réunir régulièrement pour préparer les activités culturelles de l'année, ainsi que lors de deux séances particulièrement destinées à l'échange de pratiques. Nous avons pu accueillir cet automne une stagiaire, Mme Anaë Diaz, pour deux semaines de découverte du métier.

La bibliothèque a participé activement aux réflexions du «Groupe ressources» du projet «Villages solidaires» de Bretigny et Cugy.

Malheureusement, les formations continues ont toutes été annulées ; l'intérêt s'en trouve reporté à l'année suivante.

Retour sur l'année 2020 en quelques chiffres	Nombre	En 2019	Remarques
Nombre de classes qui ont utilisé la bibliothèque (visites, caisses de livres, animations, etc)	45 classes= ~75% des classes	33	Augmentation notamment dans les Groupes Ressource et classes d'Option Spécifique
Nombre de visites de classes en bibliothèque	113 périodes	106	Augmentation malgré fermeture de 3 mois
Nombre d'animations pédagogiques dispensées	22 périodes	-	
Nombre moyen de lecteurs et lectrices à chaque ouverture parascolaire à Froideville	28	~18	
Nombre moyen de lecteurs et lectrices à chaque ouverture parascolaire à Cugy	12	~15	
Nombre moyen de lecteurs et lectrices à chaque ouverture parascolaire à Morrens	11	~10	
Total des dépenses 2020 pour acquisition de documents	CHF 17'898.45	CHF18'000.00	Malgré l'attribution des budgets scolaires en juin seulement
Nombre de nouveaux titres acquis en 2020	~900	~950	

3.5 Devoirs surveillés

Selon la loi, la gestion des devoirs surveillés est à la charge des communes. Chantal Bovay s'est occupée des aspects administratifs.

Les devoirs surveillés sont organisés sur un site scolaire à partir de quatre enfants inscrits par jour. Pour l'année 2020, nous avons eu besoin de deux personnes pour Cugy et deux personnes pour Froideville. A la rentrée d'août, nous avons pu également ouvrir les devoirs surveillés sur Bretigny.

Après quelques semaines, nous avons pu constater qu'il n'y avait pas suffisamment d'élèves les lundis et jeudis sur Froideville. Seul le mardi est donc resté ouvert et comme il y a eu peu d'inscriptions et uniquement des « grands » (7-8P), les surveillantes ont proposé de faire chacune leur semaine, ce qui a été accepté.

Nous pouvons constater que le nombre d'élèves inscrits aux devoirs surveillés baisse chaque année et ceci certainement en raison du nombre élevé d'enfants allant à l'UAPE.

Sur Cugy, nous avons pu également nous passer d'une deuxième surveillante les jeudis en raison du nombre d'élèves peu important ce jour-là.

	Titulaire	Nombre d'enfants inscrits	Entrée en fonction
Devoirs surveillés Cugy	Mme Denise Vez	10	01.08.2011
	Mme Françoise Jaccoud		01.05.2018
Devoirs surveillés Froideville	Mme Catherine Miserez	4	01.08.2013
	Mme Dominique Pache		01.08.2014
Devoirs surveillés Bretigny	Mme Marie-Christine Loup	5	01.08.2020
	Mme Elena Polibina Cossy		01.08.2020

3.6 Personnel de surveillance

Surveillance des élèves entre les transports et le début / la fin de l'école

Les temps d'attente entre les arrivées des bus et les entrées ou sorties scolaires sont parfois de plus de 10 minutes. Selon son Règlement sur les transports scolaires, l'ASICE se doit d'organiser la surveillance durant ces périodes sur nos sites scolaires.

Dès la rentrée d'août 2019, nous avons des surveillances régulières à la Chavanne et à Morrens. A Bretigny nous avons une surveillance uniquement le matin. A Froideville, c'est uniquement à 13h15 qu'il y en a une. A la Cavenettaz, il y a des surveillances à 11h45 et à 15h15 et pour terminer, à l'Epi d'Or, il y a quelqu'un à 8h00, à 11h45 et à 15h15.

Dès la rentrée d'août 2020, des surveillances sont mises en place presque partout. Si ce n'est pas en raison du temps d'attente, c'est parce que c'est des « petits » qui prennent le bus et il faut les aider à s'attacher. Il n'y a que sur Bretigny à 13h15 et à l'Epi d'Or à 13h15 qu'il n'y a pas de surveillance.

Nous avons, en 2019, 9 personnes qui se partageaient ces surveillances. Pour l'année scolaire 2020-2021 ce sont 11 personnes qui font ces surveillances.

La gestion de ce personnel n'est pas simple, car, lorsqu'une personne est malade, elle téléphone à notre secrétaire dans la soirée et il est difficile de trouver « au pied levé » une personne disponible pour le lendemain. Heureusement, nos surveillant-e-s sont très arrangeant-e-s et nos secrétaires sont également à disposition pour les remplacements.

Cette année, c'était encore plus compliqué, en raison du Covid et de l'âge de la plupart de nos surveillant-e-s. Durant la première vague nous avons dû engager des jeunes étudiant-e-s pour remplacer le personnel habituel. Lors de la deuxième vague, nous avons fait appel aux parents des 1 à 6P afin de pouvoir constituer une liste de personnel remplaçant au cas où il y aurait des malades ou des confinements.

Surveillants	Tranches ½ h/semaine 1^{er} semestre	Tranches ½ h/semaine 2^{ème} semestre	Entrée en fonction
Croisier Elizabeta	8	9	01.08.2014
Delisle Fabienne	8	16	01.09.2012
Gonçalves		2	01.12.2020
Grobet Marcel		3	01.10.2020
Kunzi Kurt	13	18	01.09.2015
Loup Marie-Christine	12	9	01.09.2015
Mento Rita	2	0	01.08.2014
Münger Beat	7	7	17.11.2014
Polibina Cossy Elena	7	7	27.08.2018
Tenud Franco	8	18	01.08.2016
Treuthardt Laurence	3	3	01.08.2014
Zucker Aurore		8	01.12.2020

3.7 Cantine de la Combe et espace pique-nique

La cantine du collège de la Combe est utilisée par les élèves du secondaire (9 à 11^{ème} années) et du primaire (7 et 8^{ème} années). Le local est occupé en moyenne par une cinquantaine d'élèves par midi. Ces enfants arrivent par vagues, ils ne sont pas tous présents aux mêmes heures en raison de leur programme scolaire. La zone pique-nique se situe également dans la cantine scolaire.

Depuis la rentrée d'août, l'animateur aide les cantinières au service et, une fois le repas terminé, il propose des activités aux jeunes qui sont présents.

La bibliothèque accueille également les jeunes qui le souhaitent sur la pause de midi.

Exemple d'occupation hebdomadaire de la cantine de Cugy : (octobre 2020)

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Repas chauds (7-11)	38	26	34	30
Sandwichs - salades	3	7	5	4
Pique-niques	15	17	14	18
Total	56	50	53	52

Personnel de cantine

		Nombre de jour/semaine	Entrée en fonction
Responsable de cantine	Marti Sonia	2	01.08.2020
Sous-Responsable de cantine	Lopez Yesica	2	01.08.2020
Auxiliaire de cantine	Da Silva Hélène	2	01.09.2008
Auxiliaire de cantine	Münger Isabelle	2	01.11.2002

3.8 Cantine de Froideville

La cantine de la salle du Foyer à Froideville accueille des élèves de 7 et 8P. Deux responsables se partageaient la semaine sur le premier semestre et elles étaient secondées par une personne chargée de l'intendance.

Depuis la rentrée d'août, nous avons une responsable avec une aide qui sont présentes toute la semaine. Les élèves peuvent commander un repas chaud ou pique-niquer.

Dès la rentrée de janvier 2021, une animatrice sera présente sur le temps de midi.

Exemple d'occupation hebdomadaire de la cantine de Froideville : (octobre 2020)

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Repas chauds (7-8)	16	18	22	16
Pique-niques	6	5	10	8
Total	22	23	32	24

Personnel de cantine

		Nombre de jour/semaine	Entrée en fonction
Responsable de cantine	Mme Miserez Catherine	4	01.08.2013
Auxiliaire de cantine	Mme Pache Dominique	4	01.08.2014

3.9 Centre d'animation

En début d'année 2020, le Comité de direction en collaboration avec M. Amamra, Directeur du centre d'animation de Rolle, a procédé à l'engagement d'un animateur pour le poste de Direction du Centre d'animation. Cinq candidat-e-s avaient été retenu-e-s pour un entretien et c'est finalement M. Corentin Wicki, résidant au Mont-sur-Lausanne, qui a été choisi. Son contrat a débuté au 1^{er} juin afin qu'il puisse se présenter auprès des élèves et des enseignant-e-s, et planifier la rentrée.

Rapport annuel du Directeur Pédagogique et Responsable du site – Corentin WICKI

Ouverture du centre : 24 août 2020

Personnel :

Le centre a un directeur administratif, directeur pédagogique et responsable de site en la personne de Corentin WICKI à un taux de 80% annualisé.

Le temps est réparti comme suit : 40% d'administratif – 40% de présence avec les jeunes

Il y a également deux auxiliaires qui peuvent être mobilisées pour venir en appui sur les fins de journée. Au vu du nombre peu important d'élèves au démarrage, nous avons voulu renoncer à la présence de ces auxiliaires. Cependant lors du contrôle de l'OAJE, nous avons appris qu'un-e deuxième adulte devait être disponible en cas de besoin (accident, visite de parents, problème à résoudre d'urgence, etc.). Le CoDir a donc pris la décision de diminuer le temps de présence de l'auxiliaire, car à 15h15 il y a le personnel de surveillance des devoirs qui est présent ainsi que l'équipe des concierges. L'auxiliaire est donc présente dès 16h30 au lieu de 15h15 et jusqu'à environ 18h00.

Relevons que l'OAJE nous a remis l'autorisation d'exploiter ainsi que les conditions d'utilisation pour ce Centre dans le courant du mois de novembre.

L'OAJE impose aussi comme critère obligatoire une formation complémentaire pour l'animateur responsable. Ainsi pour diriger le Centre, Corentin Wicki va devoir suivre un Certificate of Advanced Studies (CAS) en gestion d'équipe et conduite de projet. Ce certificat doit être obtenu au plus tard d'ici la cinquième année d'ouverture du Centre. Le début de cette formation est planifié pour 2022.

De plus, il va devoir bénéficier d'une supervision sur 2021.

Situation Générale :

Le centre d'animation de l'ASICE a ouvert depuis la rentrée d'août 2020. Néanmoins, Monsieur Wicki a débuté son travail en juin, en réalisant plusieurs rendez-vous afin d'expliquer le concept et la manière dont nous allons procéder avec les différents acteurs et actrices de l'école et de l'ASICE. Lors de rencontres avec les doyen-ne-s et les enseignant-e-s, les échanges ont été riches et ont permis de transmettre les informations nécessaires. Par la suite, un passage dans les classes a été réalisé afin de présenter le projet aux élèves et répondre à leurs questions. Ensuite, la création des premières animations et l'organisation de la rentrée a occupé l'animateur jusqu'au mois d'août. A la rentrée, le centre a ouvert et l'accueil de midi et de fin de journée a débuté. Durant ces premières semaines, la prise de contact avec les jeunes a été au centre des priorités comme : se faire connaître, expliquer le concept ainsi que convaincre de participer et adapter les animations en fonction des besoins et des idées des jeunes. Par la suite, les procédures d'engagement ont permis de trouver une nouvelle collègue pour la rentrée de

janvier 2021. Cela permettra d'étoffer l'offre et de créer avec les jeunes une identité pour le futur centre.

Bilan des quatre premiers mois :

La fréquentation du Centre est en augmentation depuis les premières semaines d'ouverture. Il est à noter qu'avec l'arrivée de la nouvelle animatrice, les offres pourront s'étoffer et nous verrons donc sûrement également les chiffres monter encore. Les jeunes semblent avoir beaucoup de plaisir et les quelques contacts avec les parents confirment leur satisfaction. Divers ateliers et animations ont rythmé les semaines et une base solide commence à se créer qui pourra sûrement par la suite être porteuse du projet auprès d'autres jeunes.

La situation sanitaire n'est pas à réexpliquer et les répercussions sur le Centre et les animations s'en sont fait sentir. Adapter les animations aux mesures, demander aux jeunes de respecter les distances et la désinfection et encore bien d'autres choses ont demandé à tout le personnel de la cantine et du centre de s'investir encore plus dans leurs tâches.

Comme le tableau des statistiques le montre, la fréquentation est en hausse. Il faut réussir à convaincre de venir sans forcer, afin que les jeunes puissent se sentir bien et s'investir dans l'activité. Il faut néanmoins relever aussi que pour une minorité, ce sont leurs parents qui les inscrivent, parfois contre leur volonté. Il est alors important que le professionnel puisse communiquer avec le ou la jeune concerné-e. Mais la très grande, voir quasi-majorité, viennent car ils en ont avant tout l'envie et la motivation. Cela est agréable de voir que les premiers projets accrochent auprès des jeunes et ça donne confiance pour la suite.

Durant l'année 2021, plusieurs défis nous attendent dont la création physique du centre et l'appropriation de nos futurs locaux. Tout le monde se réjouit de voir ce projet se concrétiser afin de créer un lieu agréable et accueillant.

Quelques statistiques et moyennes de fréquentation : image au 14.12.2020

Jeunes qui ont participé à une animation à midi ou en fin de journée – de la 7^{ème} à la 11^{ème} :

Mois	Midi	Fin de journée
Septembre	52	79
Octobre	106	68
Novembre	146	89

4. Affaires scolaires

4.1 Grille horaire

Année scolaire 2020

La grille horaire de 5 périodes le matin et 2 l'après-midi pour les élèves de 7^{ème} à 11^{ème} a été maintenue. Cependant, certains cours sont donnés sur le temps de midi afin d'exploiter au mieux les infrastructures pour l'enseignement des branches spéciales dont particulièrement celles de sciences ou de musique.

4.2 Indemnisation de repas

Dans le cas où des élèves n'ont pas la possibilité de rentrer chez eux à midi en raison des horaires, le Comité se conforme à l'article 30 de la LEO en accordant un subside de CHF 5.00 par repas. Un règlement fixe les conditions et modalités de cette indemnité.

4.3 Salles de gymnastique

Les salles de gymnastique du collège de la Combe sont occupées à plein temps la semaine. En dehors des horaires scolaires, ces salles sont essentiellement occupées par des sociétés locales. De plus, plusieurs sociétés organisent des tournois les samedis ou dimanches.

	LUNDI	LUNDI	MARDI	MARDI	MERCREDI	MERCREDI	JEUDI	JEUDI	VENDREDI	VENDREDI
Heures	Salle 1	Salle 2	Salle 1	Salle 2	Salle 1	Salle 2	Salle 1	Salle 2	Salle 1	Salle 2
16h30										
	Centre		Centre	Sports			Centre	Sports	Centre	
17h00	animation		animation	facultatifs	The Dance		animation	facultatifs	animation	
17h30										
						Dojo Waryu				
18h00										
								Dojo Waryu		
18h30	Mini	Handball			VBC				FC Cugy	
			Badminton		Sugnens		Badminton			
19h00					Cugy			Fatta N.	Novembre - Février	
19h30										
20h00										
	VBC	Sugnens	Sport pour	tous	VBC	Sugnens	Sport pour	tous		
20h30		Cugy				Cugy				
21h00										
21h30										
22h00										

4.4 Piscine

Aucun test de natation n'a eu lieu cette année étant donné que les camps d'été ont été annulés.

4.5 Sports scolaires facultatifs

La cheffe de file de l'éducation physique et sportive propose de plus en plus d'activités aux élèves de notre établissement. Ce constat est réjouissant car cette organisation permet à des élèves qui ne sont pas forcément engagés dans une société sportive de découvrir et pratiquer une activité physique et sportive. Cependant, en raison des normes sanitaires, de nombreux cours ont été annulés cette année.

discipline	cycle	date
Mini-tennis	Cycle 1	Janvier - février
Handball I	Cycle 1	Janvier - février
Handball II	Cycle 1	Janvier - février
Handball III	Cycle 1	Janvier - février
Unihockey	Cycle 3	Janvier - février
Basket	Cycle 3	Janvier - février
Handball I	Cycle 1	Février - juillet
Handball II	Cycle 1	Février - juillet
Handball III	Cycle 1	Février - juillet
Unihockey	Cycle 3	Février - juillet
Football	Cycle 3	Février - juillet
Mini-tennis I	Cycle 1	Février - juillet
Handball I	Cycle 1	Août - décembre
Handball II	Cycle 1	Août - décembre
Mini-tennis I	Cycle 1	Août - décembre
Unihockey	Cycle 3	Août - décembre
Basket	Cycle 3	Août - décembre

4.6 Matériel de musique

Inventaire du matériel de musique

En 2018, le Comité de direction avait demandé un inventaire du matériel de musique. Un inventaire très précis du matériel appartenant à l'établissement scolaire, l'ASICE, et à des enseignant-e-s a été établi par M. Florian Bovet, professeur de musique. De plus une liste du matériel manquant a été proposée par le maître spécialiste de la musique à la demande de la direction de l'Établissement scolaire. Nous avons avisé les enseignant-e-s que le matériel de musique leur appartenant mais qui est entreposé dans le bâtiment scolaire n'est pas compris dans nos assurances.

Le Comité de direction achète petit à petit un complément de matériel de sonorisation afin de disposer après quelques années d'une bonne sonorisation des salles de sport qui servent d'aula pour différentes manifestations dont les promotions. Cet équipement acheté nous permettra d'économiser des frais de location et de diminuer l'apport de matériel privé des enseignant-e-s.

Sur l'année scolaire 2018, nous avons acheté des colonnes et des micros.

Malheureusement M. Florian Bovet ayant quitté notre établissement, ces investissements ont été mis en suspens. Nous avons juste amélioré la sono de la salle de gym pour les séances qui s'y sont déroulées.

La salle de musique

Cette salle de musique est aussi utilisée, en dehors des périodes scolaires, par des conservatoires. Chaque utilisateur est prié de remettre le matériel et le mobilier en place après son passage afin de maintenir une entente cordiale entre les utilisateurs.

Cependant, durant cette année de pandémie, les utilisations ont été peu nombreuses.

4.7 Caravane dentaire

Nous avons appris que la caravane dentaire actuelle arrive en bout de course et qu'il faudrait en racheter une. De plus, l'association de la caravane dentaire recherche une association qui voudrait gérer la planification de ce service. L'ASIRE est intéressée à reprendre cette gestion.

Nous avons également appris que Le Mont se retirait de cette association.

Le Comité de direction s'est demandé s'il fallait poursuivre sa collaboration avec la caravane dentaire ou effectuer les dépistages dans les cabinets dentaires de nos communes. Le CoDir a donc contacté le cabinet dentaire de Cugy et celui de Froideville afin de savoir s'ils étaient intéressés par ces contrôles dentaires. Ces deux cabinets nous ont répondu positivement et une première rencontre a eu lieu.

Les élèves de Cugy seront contrôlés par le dentiste de Cugy. Les élèves du primaire se déplaceraient par classe au cabinet qui est situé dans l'immeuble de la Migros et les secondaires seraient contrôlés à l'infirmerie de la Combe. Nous devons équiper l'infirmerie d'un siège et d'une lampe adaptée.

Les élèves de Bretigny, Froideville et Morrens seraient contrôlés par le cabinet dentaire de Froideville situé juste en face de l'école.

Les responsables de ces cabinets doivent encore présenter le coût de ces contrôles. Nous espérons faire une séance avec eux en début janvier 2021 car nous devons avertir au plus vite l'association de la caravane de notre retrait ou maintien à cet organisme.

4.8 Assurance

Concernant l'assurance complémentaire pour nos élèves contractée auprès de l'Helsana, le Comité de direction se demandait s'il fallait maintenir cette assurance, qui est un complément aux assurances obligatoires.

Après examen du faible nombre de cas qui ont fait l'objet d'une prise en charge sur les dernières années, le Comité de direction a résilié cette assurance au 31.12.2019. Cette assurance était de CHF 10.00/élève.

4.9 Courses et camps

Malheureusement en raison de la Covid, les camps ont été annulés, seuls les camps de ski du début d'année ont pu avoir lieu. La plupart des acomptes versés ont été perdus. Le canton privilégie des petites sorties. Le CoDir a accepté que le solde à disposition de chaque classe soit utilisé pour des petites sorties à la place des camps initialement prévus.

4.10 Caisses de classe

Comme l'an passé la participation de l'ASICE aux caisses de classe a été de CHF 10.00/élève.

4.11 Animations culturelles

La participation de l'ASICE aux animations culturelles a été maintenue à CHF 12.50 par élève.

Elles ont consisté en des visites guidées à la Cathédrale, des conteries, des sorties au labyrinthe de Bottens, divers spectacles et ateliers.

5. Transports scolaires

5.1 Règlement

Selon le règlement un-e élève qui se conduirait de manière à compromettre la sécurité routière ou la protection des autres élèves, voire la préservation des véhicules, peut être exclu temporairement par le Comité de direction. L'exclusion temporaire des transports scolaires, d'une durée maximale de dix jours de classe, est prononcée après avoir entendu l'élève et ses parents.

Sur l'année 2020, aucun enfant n'a reçu d'avertissement écrit.

5.2 Organisation des transports scolaires

Pour l'organisation des transports sur 2020, l'ASICE a délégué celle-ci à la société MicroGis qui a travaillé en collaboration avec notre Établissement. Le Comité de direction est très satisfait de cette collaboration.

Sur le premier semestre, l'utilisation des trois bus de CarPostal et celui de Transfer Express ont permis que la durée d'attente des bus et le temps passé dans ceux-ci soient les moins longs possibles.

Un appel d'offres avait été lancé pour le transport scolaire dès la rentrée d'été 2020. L'entreprise CarPostal a remporté cet appel. Dès la rentrée d'août 2020, nous avons donc tourné avec 4 bus CarPostal dont 3 grands de 31 places et un petit de 19 places.

125 élèves ont été transportés par nos bus jusqu'en juillet 2020. A la rentrée d'août ils étaient 117

Il a fallu quelques petits ajustements les premières semaines de la rentrée, mais dans l'ensemble tout s'est très bien passé.

En raison de la Covid, nous avons reçu l'obligation de fournir des masques aux élèves qui utilisent les transports publics. Nous avons fourni 3 masques lavables aux élèves dont les parents en ont fait la demande.

5.3 Organisation des courses spéciales

Dès août 2019, le Comité de direction a mandaté Microgis pour gérer les courses spéciales.

Cependant, en début 2020, Microgis nous a rendus attentifs que CarPostal avait mis à disposition un service d'organisation des courses spéciales. Cette organisation était comprise dans le contrat proposé par CarPostal, nous avons donc confié cette tâche à CarPostal dès la rentrée d'août 2020. De plus, cela enlève un intermédiaire et permet de gagner du temps.

5.4 Appel d'offres

Notre contrat avec CarPostal se terminait en été 2020. Selon la loi, un appel d'offres doit être organisé tous les cinq ans. En 2015, comme nous avions besoin d'un bus plus grand, CarPostal nous avait proposé un nouveau contrat qui prend fin au 31 juillet 2020.

Le Comité de direction a pris la décision de faire un appel d'offres pour nos transports scolaires dès la rentrée d'août 2020. Afin que tout soit fait dans les règles, le Comité a souhaité être secondé par la société Microgis et la société Vallat qui organisent régulièrement de tels appels.

La résiliation de notre contrat avec CarPostal a été envoyée par pli recommandé à la fin de l'année afin de respecter le préavis de 6 mois pour la fin de l'année scolaire.

L'entreprise Transfer Express a également été informée de cet appel d'offres.

Seules deux offres ont été déposées. Les deux entreprises étaient très proches sur les différents postes sauf sur celui du coût où l'offre de CarPostal était de CHF 365'124.54 et l'autre de CHF 428'042.88. C'est donc CarPostal qui a remporté cet appel grâce au coût annoncé.

6. CONSEIL INTERCOMMUNAL

6.1 Composition

Composition du Conseil intercommunal pour l'année 2020

Délégués		
Bretigny	M. Markus Mooser	Syndic
Bretigny	M. Laurent Chappuis	Conseiller municipal
Bretigny	M. Marc Heuschkel (*)	Conseiller général
Bretigny	Mme Karen Brunisso (°)	Conseillère générale
Bretigny	M. Marc Rohner	Conseiller général
Cugy	M. Thierry Amy	Syndic
Cugy	M. Philippe Flückiger	Conseiller municipal
Cugy	M. Sylvain Amaudruz	Conseiller communal (jusqu'au 31.07.2020)
Cugy	M. Fernandez Alberto	Conseiller communal (dès 01.08.2020)
Cugy	Mme Minou De Giuli (°)	Conseillère communale
Cugy	M. Bertrand Fahrni (*)	Conseiller communal
Froideville	M. Jean-François Thuillard	Syndic
Froideville	M. Albert Blaser	Conseiller municipal
Froideville	M. Laurent Gattlen (*)	Conseiller communal
Froideville	M. Azdine Bouhedja (°)	Conseiller communal
Froideville	M. Cédric Von Rohr	Conseiller communal
Morrens	M. Jean-Paul Raemy	Syndic
Morrens	M. Didier Beuchat	Conseiller municipal
Morrens	Mme Virginie Binggeli (*)	Conseillère communale
Morrens	M. Daniel Busch	Conseiller communal
Morrens	M. Frédéric Staehli (°)	Conseiller communal

(*) Membres de la commission de gestion

(°) Membres de la commission Ad-hoc (pour analyse des préavis)

Président	M. Jean-François Thuillard
Vice-président	M. Jean-Paul Raemy
Secrétaire	Mme Chantal Bovay

6.2 Séances

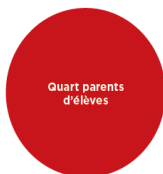
Le Conseil intercommunal s'est réuni à deux reprises et s'est prononcé sur les sujets suivants :

Juin 2020

- Informations du CoDir
- Préavis 17.2020 Comptes et rapport de gestion 2019 (adopté)
- Informations de la direction de notre établissement

septembre 2020

- Informations du CoDir
- Informations de la direction de notre établissement
- Budget scolaire 2021 (adopté)
- Budget parascolaire 2021 (adopté)
- Elections du bureau 2021 et complément à la Cogest
- Vision ASICE 2035



7. Conseil d'établissement

7.1 Composition du Conseil d'établissement

du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020

Présidence :	Seema Ney	
Vice-présidence :	Katia Cruchon	
Secrétariat :	Sonia Marti	
Délégué·e·s		
Bretigny	Mme Jaggi Audrey	Quart parents d'élèves
Cugy	Mme Mason Vanessa	Quart parents d'élèves
Froideville	Mme Brouze Pascale	Quart parents d'élèves
Cugy	M. Benoit Raphaël	Quart parents d'élèves
Bretigny	M. Paccaud Christophe	Quart société civile
Morrens	Mme Anouschka Bonzon	Quart société civile
Froideville	M. Bouhedja Azdine	Quart société civile
Morrens	M. Busch Daniel	Quart société civile
	Mme Dorthe Virginie	Quart professionnels
	Mme Brunner Sophie	Quart professionnels
	M. Guerdou Alexandre	Quart professionnels
	Mme Behrens Loewer Céline	Quart professionnels
Bretigny	Mme Ney Seema	Quart autorités
Cugy	M. Sterchi Jean-Pierre	Quart autorités
Froideville	M. Witzig Pierre-Alain	Quart autorités
Morrens	Mme Cruchon Katia	Quart autorités

En début d'année, M. Alexandre Guerdou a rejoint le CET en remplacement de M. Florian Bovet.

7.2 Rapport d'activités

Le Conseil d'établissement (CET) s'est réuni uniquement à deux reprises en 2019 (22 janvier, 9 septembre). La séance du printemps a dû être annulée en raison de la situation épidémiologique.

Cette année a été celle de la poursuite des projets portés par le Quart société civile, en collaboration avec l'école.

Projet LIFT :

Le projet LIFT, qui vise à proposer à des jeunes de l'établissement en baisse de motivation quelques jours de travail auprès des entreprises locales sur une durée de trois mois et de les sensibiliser ainsi au monde du travail, a été poursuivi. Ce projet est pris en charge en grande partie par le « Quart société civile », en collaboration avec l'école. Les tâches effectuées par le Quart société civile sont le démarchage des entreprises, l'école s'occupant de cibler les

élèves candidat·e·s et les tâches administratives. En 2020, ce sont 6 élèves qui ont participé à ce projet dans les entreprises de la région.

Ecole-entreprises :

Porté aussi par les représentant·e·s de la société civile au Conseil d'établissement, école-entreprises permet à des élèves de 11^{ème} qui le souhaitent de passer des entretiens d'embauche simulés. Leur curriculum vitae et leur lettre de motivation sont analysés et rendus avec un feed-back. Pour l'édition 2020, ce sont 34 jeunes qui ont soumis leur travail et ont réalisé un entretien avec l'un·e des membres du « Quart société civile » en novembre 2020.

Nos remerciements vont aux élèves pour leur implication, aux enseignant·e·s pour leur travail de préparation ainsi qu'aux membres du Quart société civile qui donnent de leur temps et font profiter les jeunes de leur expérience.

Mon'apprentissage :

En 2019, le CET de Cugy et environs avait décidé de rejoindre le projet Mon'apprentissage mis en place par le CET du Mont. Cette manifestation vise à mettre en relation directe et locale les formateurs et formatrices avec les élèves des 10 et 11^{ème} années en recherche d'une place d'apprentissage ou de stage.

La manifestation s'est déroulée le 29 janvier 2020 au Mont-sur-Lausanne.

L'implication des élèves dans la démarche a cependant été questionnée. Le CET et la direction décident que l'établissement participera encore à la manifestation en 2021, puis un point de situation sera effectué sur la pertinence de la mesure.

Assemblée annuelle des parents :

L'Assemblée annuelle des parents, prévue le 26 mars 2020, a dû être annulée en raison de la pandémie.

Souper de fin d'année offert aux enseignant·e·s :

Chaque année, ce sont les représentant·e·s d'une même commune au sein du CET qui organisent le souper de fin d'année qui est offert par l'ASICE aux enseignant·e·s de l'établissement ainsi qu'au personnel administratif et de conciergerie et aux membres du CET. Une fois dans la législature, ce sont les représentant·e·s des enseignant·e·s qui l'organisent.

En 2020, ce sont les représentant·e·s du quart professionnel qui ont organisé le souper de fin d'année, qui a eu lieu à Froideville. Après de longs moments d'incertitudes sur la possibilité ou non de faire cet événement, celui-ci a pu avoir lieu en respectant toutes les mesures sanitaires en vigueur à ce moment-là.

Echanges :

De nombreux échanges ont par ailleurs eu lieu au cours des séances.

Le CET a été sollicité par le canton afin de répondre à un sondage sur la LEO et le cadre général de l'évaluation. La responsable des PPLS est venue assister en tant qu'invitée à l'une des séances et a pu présenter le service aux membres du CET. Une présentation des différentes instances qui composent ou entourent l'école (CET, ASICE, école) est questionnée pour une prochaine Assemblée annuelle des parents. Les transports, les arrêts de bus, ou encore les horaires de début d'école pour les élèves dès la 7^e année ont été interrogés, et bien évidemment la situation particulière de l'année et les mesures mises en place en raison de la Covid ont également occupé les discussions.

Finalement, conformément aux statuts du CET, celui-ci a statué sur les demi-journées de congé supplémentaires pour les élèves. Il a décidé de suivre la proposition de l'établissement scolaire et d'accorder un congé aux élèves le mercredi qui précède l'Ascension.

8. Conclusion

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les déléguées et délégués, nous concluons le présent rapport en priant le Conseil intercommunal :

- vu le rapport du Comité de direction, relatif à la gestion et aux comptes de l'Association scolaire intercommunale de Cugy et environs pour l'exercice 2020 ;
- oui le rapport de la commission de gestion ;
- attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

Le Conseil Intercommunal décide

- de donner décharge au Comité de direction de sa gestion et des comptes pour l'année 2020.

Ainsi adopté en séance du Comité de direction le 5 février 2021

Le Comité de direction